

Carrefour des Communes du Finistère 2005

*Sous le haut patronage de M. Jacques PELISSARD,
Président de l'Association des Maires de France*



Compte rendu synthétique des interventions lors de la signature de la charte « Ya d'ar brezhoneg »

Vendredi 23 septembre 2005 à 11H00

Brest – Le Quartz

Association des Maires du Finistère

1 Rue Parmentier 29200 BREST - ☎ : 02.98.33.88.70 - 📠 : 02.98.33.88.71
amf29@wanadoo.fr - <http://www.amf29.asso.fr>

Point-info

La langue bretonne dans nos communes

Signature de la charte « Ya d'ar brezhoneg »

Intervenants

Monsieur Louis Caradec, Président de l'Association des Maires du Finistère

Madame Lena Louarn, Présidente de l'Office de la langue bretonne

Madame Monique Prévost, Maire de Douarnenez

Monsieur René Fily, Maire de Saint-Martin-des-Champs

Monsieur Jean-Yves Le Goff, Maire de Lesneven

Madame Monique Cariou, Maire Adjointe de Le Juch

Monsieur Marcel Dantec, Maire du Relecq-Kerhuon

Monsieur Michel Arnaud, Maire de Tréouergat

*Jean-Pierre Thomin, Maire de Landerneau, chargé de la politique linguistique au
Conseil Régional de Bretagne*

Louis Caradec

Je suis très heureux d'accueillir sur le stand de l'Association des Maires du Finistère (AMF 29), la signature de la convention « Ya d'ar Brezhoneg », par sept nouvelles communes (dont la mienne). L'Office de la langue bretonne travaille depuis plusieurs années avec de nombreuses collectivités locales de Bretagne. Dès lors, il était tout naturel que l'AMF 29 réponde aux demandes de l'Office pour faciliter sa communication sur ses actions auprès des maires. L'Office a été également sollicitée par l'AMF 29 pour assurer des traductions. La présence forte de l'Office à notre Carrefour des Communes est une nouvelle illustration de cette volonté de travailler ensemble, tout comme l'existence d'un point-info sur le thème « la langue bretonne dans la vie communale ». En effet, qui, mieux que la commune, peut valoriser au quotidien la langue bretonne dans tous les domaines ? Je vous remercie, Madame la Présidente, de votre présence et souhaite que nos relations se pérennisent dans cette belle cordialité.

Applaudissements

Lena Louarn

Discours en breton, puis en français.

Je remercie Monsieur Louis Caradec, Président de l'AMF 29, de nous avoir donné l'occasion d'organiser un stand et des débats au Carrefour des Communes, ainsi que la signature de la Charte « Ya d'ar Brezhoneg ». Le moment est tout trouvé pour rappeler que le breton appartient à tous les Bretons et doit trouver naturellement sa place dans l'espace public. Tout cela s'inscrit d'ailleurs en droite ligne avec le texte de politique linguistique voté à l'unanimité par le Conseil Régional de Bretagne récemment.

Je voudrais faire un rappel historique. La campagne Ya d'ar Brezhoneg a été lancée il y a quatre ans, en octobre 2001 à Carhaix. L'objectif était d'inciter le monde associatif et le monde de l'entreprise à afficher leur soutien à l'utilisation du breton au quotidien. Nous approchons maintenant du chiffre des 600 signatures de diverses structures. C'est un franc succès et un message fort pour l'avenir.

Notre campagne a été ouverte aux communes il y a quelques mois. Nous leur proposons des actions simples à mettre en pratique, afin que le breton soit de plus en plus entendu dans la vie communale. Avec sept signatures supplémentaires aujourd'hui, nous atteignons le chiffre de vingt-trois signataires. Notre objectif est de compter cinquante communes avant la fin 2005. De nombreuses communes étudient actuellement ce projet, notamment des communes importantes comme Quimper, Vannes ou Rennes. Ces cinquante premiers signataires rayonneront sur les autres communes en montrant qu'il est possible d'avancer sans plus attendre.

Dans les mois et années à venir, l'Office de la langue bretonne accompagnera les communes ayant signé la Charte et cherchera à accueillir de nouveaux signataires. De fait, nous espérons accueillir prochainement les communes de Brest, Quimper et Morlaix. A terme, nous espérons que toutes les communes du Finistère adhéreront à la Charte. Pour cela, l'aide de l'AMF 29 est décisive. Monsieur le Président, nous vous remercions donc pour votre accueil, et bon vent à notre coopération, dans un esprit de confiance en l'avenir de notre langue !

Applaudissements

Monique Prévost

La ville de Douarnenez a fait des efforts depuis plusieurs années pour que le breton soit présent dans la vie municipale, dans la signalétique, le journal municipal ou les interventions publiques. Cela n'est pas toujours très facile.

Applaudissements

René Fily

Discours en breton, puis en français.

A Saint-Martin des Champs, depuis longtemps, les panneaux indicatifs sont bilingues, tout comme les informations au centre culturel et les en-têtes des enveloppes et courriers municipaux.

Applaudissements

Jean-Yves Le Goff

Discours en breton, puis en français.

A Lesneven, on entend tous les jours parler breton. Surtout au marché du lundi, lorsque les habitants de la zone rurale s'y déplacent. Il y a vingt ans, sur 23 élus au conseil municipal, 20 parlaient breton. Aujourd'hui, sur 29 élus, nous ne sommes plus que 2. C'est donc tout à fait normal que nous signions aujourd'hui la Charte, afin de servir d'exemple et de faire en sorte que la langue bretonne aille de l'avant. Nous avons 300 jeunes dans la commune, notre Diwan en compte 140, l'école d'Argoat 80 et il y en a également une centaine au lycée collège Saint-François. Il faut leur donner le courage d'apprendre la langue bretonne qui est constitutive de l'identité bretonne.

Applaudissements

Monique Cariou

Le breton est parlé au quotidien par beaucoup d'habitants de la commune ; réintroduire le breton dans la vie communale est donc une façon de faire rentrer les choses dans l'ordre.

Applaudissements

Marcel Dantec

Discours en breton, puis en français.

Je tiens à exprimer le plaisir de notre commune de signer cette Charte. Nous sommes depuis 1988 la seule ville du Finistère ayant mis des bâtiments à la disposition du collège Diwan. Notre devise également est en breton : « Relève-toi, en avant toujours ».

En ce qui concerne le bilinguisme des noms de rues, nous avons besoin de l'accord de la communauté de communes, puisque tout ce qui concerne la voirie relève de sa compétence.

Applaudissements

Michel Arnaud

Discours en breton, puis en français

Nous sommes une petite commune du Pays d'Iroise et pensons que nous avons notre place et pouvons apporter notre pierre dans cette campagne en faveur de la langue bretonne.

Applaudissements

Louis Caradec

Merci à tous d'être venus aussi nombreux pour assister à cette première. Il reste du travail à faire comme l'a dit Madame la Présidente. Je rappelle que les communautés de communes peuvent adhérer. Je crois d'ailleurs que celle du Pays d'Iroise va le faire prochainement, c'est d'ailleurs un événement. Je vais maintenant laisser la parole à Jean-Pierre Thomin, qui a été le porteur de projet au niveau régional et il a bien réussi puisque le vote s'est fait à l'unanimité.

Jean-Pierre Thomin

Discours en breton, puis en français.

Félicitations aux nouveaux signataires ! Chacun sait qu'il est extrêmement important que le breton ait une place de choix dans nos communes, il est déjà très présent au quotidien. Les signataires sont aujourd'hui des communes, demain des communautés de communes, je l'espère, je vois d'ailleurs des présidents de communautés ici présents.

Je voudrais insister sur la question des écoles bilingues. Nous avons besoin de l'accord des maires et des conseils municipaux pour en ouvrir d'avantage ; l'usage du breton ne progresse pas assez, il est donc indispensable d'ouvrir des écoles bilingues. J'en appelle aux maires, car cela est possible dans toutes les communes du Finistère.

Il faut aussi organiser des loisirs en breton pour les enfants, dans le but que le breton ne soit pas uniquement la langue de l'école. C'est le travail des communes, en relation avec les associations, nombreuses et prêtes à agir, afin que le breton soit la langue de la vie et du plaisir, pour nous, mais aussi pour nos enfants. Nous comptons sur vous.

Applaudissements